

4^{ème} Conférence Territoriale de l'Action Publique :

Grands schémas des territoires, Déploiement de la Fibre, & Politique culturelle

Ce lundi 27 novembre 2017 s'est déroulée la quatrième Conférence Territoriale de l'Action Publique (CTAP), organisée par la Région Grand Est, à la Maison de la Région, à Strasbourg.

Sous la présidence de Jean Rottner, Président de la Région Grand Est, et en présence de Jean-Luc Marx, Préfet de la région Grand Est, près d'une cinquantaine de représentants des collectivités du territoire régional (Conseils départementaux, Métropole, Communautés de communes, Communes, etc.) se sont retrouvés pour coordonner, au mieux, et ensemble, les politiques publiques en région. Pour la première fois, les Départements des Ardennes, de la Marne, de la Haute-Marne, de la Meurthe et Moselle et de la Moselle ont pu présenter leurs Schémas départementaux d'Amélioration et d'Accessibilité des Services au Public (SDAASP).

« Pour permettre une cohésion territoriale, et une proximité avec les différentes collectivités et acteurs présents sur le territoire, nous avons besoin de temps réguliers pour nous concerter, et réfléchir ensemble aux politiques structurantes de la Région. Le dialogue territorial est essentiel et la concertation est nécessaire pour la mise en place de stratégies régionales à la hauteur des besoins des territoires qui la composent. », a souligné Jean Rottner, Président de la Région Grand Est.

Le Président a ainsi réaffirmé sa volonté de poursuivre les collaborations avec les différentes collectivités du Grand Est, dans un dialogue territorial permettant de renforcer la concertation entre tous.

Franck Leroy, Vice-Président de la Région Grand Est en charge de la Cohésion territoriale, de la Contractualisation et de l'Equilibre des territoires, **Jackie Helfgott**, Président de la Commission Tourisme, et **Pascal Mangin**, Président de la Commission Culture, ont ainsi présenté les différents dossiers à l'ordre du jour de la CTAP.

Pendant plus de trois heures, les élus ont échangé sur les différents points développés ci-dessous, essentiels pour le développement du Grand Est et des territoires qui le composent.

Construction du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDET)

Franck Leroy a dressé un bilan d'étape de l'élaboration du SRADDET, un schéma intégrateur qui rationalise et met en cohérence les différentes stratégies d'aménagement du territoire.

Après une phase d'état des lieux, les concertations avec les collectivités et les acteurs locaux se poursuivent jusqu'à la fin de l'année, avant d'entamer la phase suivante, dans laquelle réside la définition des enjeux du SRADET.

Déploiement du Très Haut Débit

La Région pilote, en partenariat avec les Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, la première concession fibre optique lancée à cette échelle en France et confiée à l'entreprise Rosace.

Le Très Haut Débit sera également déployé sur le reste du territoire du Grand est, dans le cadre du plus grand contrat de concession de France.

Cette opération représente environ 830 000 prises pour un investissement total estimé à 1,3 milliard d'euros. Franck Leroy est plus particulièrement revenu sur les éléments relatifs au montage juridique du projet, le calendrier prévisionnel et les coûts des concessions.

Elaboration du Schéma Régional du Tourisme (SRT) : quels outils pour quelle attractivité touristique ?

Jackie Helfgott a évoqué la trame du Schéma Régional du Tourisme qui sera votée en mars 2018, qui, piloté par la Région, définit les orientations stratégiques d'aménagement, de développement et de promotion des destinations touristiques.

Le SRT précise les actions des collectivités ou de leurs groupements compétents en matière de promotion, d'investissement et d'aménagements touristiques. Le projet proposé est conçu comme un plan de croissance du tourisme régional, dont tous les niveaux des collectivités ainsi que les professionnels du secteur devront être les acteurs.

Echanges sur les grands axes de la politique régionale culturelle

Pascal Mangin a présenté les grandes lignes de la politique culturelle régionale, en rappelant les objectifs prioritaires de cette politique : bénéficier de la nouvelle taille de notre territoire pour développer de nouvelles dynamiques ; construire une politique de filières et développer des écosystèmes favorables ; agir au service des territoires.

L'objectif est de construire une politique associant notamment les membres du Conseil consultatif des acteurs culturels. La Région souhaite également renforcer l'accompagnement des territoires dans leur développement culturel, sur la base de conventionnements pluriannuels.

Les départements des Ardennes, de la Marne, de la Haute-Marne, de la Meurthe et Moselle et de la Moselle ont pu présenter les Schémas départementaux d'Amélioration et d'Accessibilité des Services au Public (SDAASP).

Ces schémas, élaborés par l'Etat et les Départements en concertation avec les collectivités territoriales, définissent, pour une durée de six ans, un programme d'action destiné à renforcer et mutualiser l'offre de service au public dans les territoires et sont soumis à l'avis de la CTAP avant leur adoption définitive.

A ce titre, la CTAP a examiné et approuvé les SDAASP des Ardennes, de la Marne, de la Haute-Marne, de la Meurthe-et-Moselle et de la Moselle.

Enfin, à l'occasion de la CTAP de ce jour, Dominique Roguez, Président de la Chambre Régionale des Comptes, a présenté **une synthèse des observations faites par la Chambre aux collectivités**, dans le cadre des contrôles de gestion qu'elle effectue périodiquement.

CONTACT PRESSE

presse@grandest.fr